

## AGENCE NATIONALE DU SPORT

### Appel à projets territorial 2020 adressé aux territoires et aux clubs FFCV

La nouvelle gouvernance du sport voulue par l'Etat se met progressivement en place. Une Agence Nationale du Sport (ANS) est maintenant créée, en charge de la haute performance et du développement des pratiques sportives. La création de cette structure entraîne de fait, la disparition du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) et transfère à l'ANS, la gestion des crédits, désormais « ex CNDS ».

Dans ce nouveau contexte, l'ANS a souhaité également responsabiliser l'ensemble des fédérations, à l'horizon 2020, en les invitant à **décliner au niveau territorial leurs objectifs de développement** dans le cadre d'un appel à projet territorial et, en contrepartie, d'avoir la pleine gestion de la part territoriale des crédits jusque-là gérée par le CNDS.

L'appel à projets territorial 2020 permet d'accompagner :

- Les projets d'actions des territoires visant à accompagner les clubs dans leur développement, leur structuration et leur modernisation.
- Les projets de clubs exemplaires par leur capacité à s'inscrire dans une démarche d'innovation en termes d'accès et d'accueil de nouveaux publics à la pratique, de diversification de pratiques et de services, de montée en compétences de ses cadres dirigeants et techniciens, de partenariats ou de développement économique.
- Les initiatives innovantes favorisant le développement des clubs et de la pratique.

Il vous appartient de proposer vos projets de clubs que vous souhaiteriez voir accompagner ou vos projets territoriaux pour les ligues et comités départementaux [\[cliquer ici\]](#)

## DÉCONFINEMENT : IMAGINONS LES ADAPTATIONS DE NOS ACTIVITÉS

### Quelles seront les adaptations nécessaires à la reprise des activités dans les structures du réseau char à voile ?

Depuis l'application des gestes barrière dans les activités, jusqu'à de nouvelles formes d'organisation dans les structures qui mettent en oeuvre la pratique : la FFCV prépare son plan de reprise des activités.

Comment envisagez vous vos activités dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 ?

Pour répondre à l'enquête [\[cliquer ici\]](#)

## HANDIGUIDE DES SPORTS

### Accueillir des pratiquants en situation de handicap : inscrivez votre structure dans le Handiguide



Vous faites partie des structures qui étaient référencées sur l'ancienne version du site « Handiguide des sports ».

La rénovation de cet outil et ses nouvelles fonctionnalités avec notamment la création d'un espace privé pour chaque structure sportive inscrite, nécessitent que vous reformuliez votre inscription.

Pour cela, vous devez compléter le nouveau formulaire d'inscription [\[cliquer ici\]](#)

## VEILLE JURIDIQUE - VIE FÉDÉRALE

### Impact de l'épidémie de Covid-19 et des mesures d'urgence sur le fonctionnement des clubs et des fédérations

La mission juridique du Ministère des Sports a rédigé un document de présentation des conséquences des mesures d'urgence consécutives à la crise sanitaire sur le fonctionnement des fédérations et associations sportives.

Pour le consulter le document [\[cliquer ici\]](#)

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « COVID-19 L'IMPACT ÉCONOMIQUE SUR LES STRUCTURES DU RÉSEAU CHAR À VOILE »

### Les structures du réseau frappées par la crise

Consulter une synthèse des réponses à l'enquête [\[cliquer ici\]](#)

## DATES À RETENIR

24 avril :	Ouverture de l'appel à projets territorial 2020 (ex CNDS)
18 mai :	Date limite de dépôt des intentions pour l'Appel à Projets Territorial 2020 (étape 1)
8 juin :	Date limite de dépôt des dossiers pour l'Appel à Projets Territorial 2020 (étape 2)
15 juin :	Date limite de retour à la FFCV des « demandes de diplôme » du CQP Assistant Moniteur de Char à Voile
23 – 25 juin :	Tests des Exigences Préalables Requises pour Accéder à la Formation, DE et DES, Cherruex
7 juillet :	Jury final du CQP AMCV, Paris, Commission Paritaire Nationale Emploi Formation

## Archives

Consultez la lettre du réseau Fédération Française de Char à Voile

Vous pouvez contribuer au contenu de cette lettre en laissant un message à [developpement@crncv.org](mailto:developpement@crncv.org)